

*Initiatives parlementaires*

province. Moins de la moitié des eaux usées de Montréal est traitée. Le reste est déversé, au rythme de plusieurs millions de gallons par jour, dans le Saint-Laurent.

En Ontario, environ un tiers des municipalités de la province déversent des eaux partiellement traitées—mais d'une façon inférieure aux normes—dans les lacs et les rivières de la province.

À Terre-Neuve, plus de 48 000 ménages n'ont tout simplement pas de services d'eau et d'égout adéquats, faute de moyens.

Le rapport Pearce de 1985 intitulé *Vers un renouveau* signale que seulement 57 p. 100 de la population du Canada, en moyenne, bénéficie des services d'une usine de traitement des eaux usées, comparativement à 74 p. 100 de la population des États-Unis et à 99 p. 100 de celle de la Suède. Nous sommes donc loin derrière.

Ce rapport est devenu la base de la politique du gouvernement fédérale relative aux eaux publiée en 1987, une politique dont il a été question dans le Plan vert dont se vante souvent le gouvernement, mais qui, tout comme ce plan, est resté un énoncé pieux d'objectifs philosophiques qui ne s'appuient sur aucune loi.

• (1730)

Toutefois, dans la politique fédérale relative aux eaux, le gouvernement s'est engagé à mettre sur pied des programmes de gestion des eaux avec la collaboration des provinces qui exercent, aux termes de la Constitution fédérale, un contrôle direct sur nos ressources en eau.

Selon la politique fédérale, le gouvernement fédéral compte travailler avec les provinces et les territoires pour favoriser l'approvisionnement sûr et abondant en eau douce et pour encourager l'utilisation efficace et équitable de l'eau douce tout en respectant nos besoins sociaux, culturels et environnementaux.

La politique fait également allusion à la protection et à l'assainissement des eaux canadiennes. On y dit que le gouvernement doit encourager les initiatives fédérales et provinciales de coopération. Il doit aussi entreprendre et appuyer des travaux de recherche et de développement. On y mentionne également le besoin d'une solution intégrée à la gestion des eaux.

Toute personne sensée ne peut interpréter ces commentaires que d'une seule façon: le gouvernement s'est engagé à participer directement aux programmes de gestion des eaux et à collaborer avec d'autres niveaux de gouvernement. C'est ce que dit la politique fédérale des

eaux. Le gouvernement, après avoir pris cet engagement avec les meilleures intentions, je n'en doute point, n'a malheureusement pas tenu promesse.

Je crois qu'il est temps que le gouvernement passe à l'action, qu'il remplace les études de consultants, les énoncés de politiques et les documents du Plan vert par des propositions législatives dans lesquelles le Canada prendrait des mesures concrètes pour conserver ses ressources en eaux qui sont actuellement menacées.

C'est pourquoi mes collègues et moi-même exhortons le ministre de l'Environnement à envisager l'adoption de mesures législatives précises permettant au gouvernement fédéral d'élaborer des programmes à coûts partagés pour la mise en oeuvre de mesures innovatrices dans le domaine du traitement et de l'élimination des eaux usées des municipalités et des industries.

En outre, j'estime qu'il serait utile que ces programmes incluent des études et des expériences sur des méthodes différentes d'élimination des eaux usées, par exemple l'épandage sur la terre ferme.

Certains ont avancé que les ressources en eaux étant la responsabilité des provinces, la solution doit être trouvée par les provinces. Mais je le répète, la politique officielle de votre gouvernement est de travailler en coopération avec les autres gouvernements à la gestion de nos eaux intérieures. Mais ce qu'il faut retenir d'abord et avant tout, c'est que la pollution de l'une de nos ressources les plus précieuses est l'affaire de tout le monde.

J'ai souvent fait des déclarations dénonçant la pollution de l'eau au Canada, mais je veux maintenant parler d'initiatives heureuses.

Ainsi, les collectivités de Vernon et d'Osoyoos, dans la vallée de l'Okanagan, ont démontré ce qu'il était possible d'accomplir lorsqu'une collectivité décide de lutter contre la pollution sur son propre territoire. Ces deux collectivités—l'une à l'extrémité nord de la vallée et l'autre à l'extrémité sud—ont trouvé le moyen de tirer le meilleur parti de leurs eaux usées. Elles les ont traitées puis les ont répandues sur les pâturages et les cultures des environs. Ce faisant, elles ont empêché leur déversement dans les lacs intérieurs et ont ainsi contribué à améliorer la qualité de l'eau de ces lacs.

Je dois préciser ici que la ville de Vernon veut maintenant étendre son programme d'irrigation des terres agricoles environnantes au moyen d'effluents traités. Elle veut le faire en réalisant un projet pilote d'irrigation des régions sauvages, selon la terminologie utilisée par les